

Madagascar. Il faut mener des enquêtes sur les homicides et déférer à la justice les personnes soupçonnées d'en être les auteurs

Amnesty International – EFAI - Communiqué de presse – 04/02/10

Dans un rapport rendu public ce jeudi 4 février, Amnesty International demande aux autorités malgaches de faire en sorte qu'une enquête impartiale soit menée de toute urgence sur les dizaines d'homicides perpétrés par les forces de sécurité au cours de plus de douze mois de manifestations antigouvernementales, et que les responsables présumés de ces agissements soient déférés à la justice.

L'épisode le plus meurtrier, qui a fait 31 morts et plusieurs blessés, a eu lieu le 7 février 2009 lorsque la garde du président **Marc Ravalomanana** a tiré à balles réelles sur des manifestants non armés de l'opposition qui se dirigeaient vers le Palais présidentiel à Antananarivo, la capitale.

« Les autorités malgaches doivent immédiatement mener des investigations sur tous les cas où l'on soupçonne que les forces de sécurité se sont rendues coupables d'homicides illégaux et où l'utilisation d'armes à feu a entraîné des morts ou des blessures graves, a déclaré Erwin van der Borgh, directeur d'Amnesty International pour l'Afrique. Ceux qui se sont rendus coupables de violences contre des manifestants pacifiques doivent être déférés à la justice. »

Des violations des droits humains ont été signalées tout au long de l'année de troubles qui a secoué Madagascar à partir du moment où le président Marc Ravalomanana a fermé, en décembre 2008, une station de télévision appartenant à **Andry Nirina Rajoelina**, alors maire d'Antananarivo.

Les violations n'ont pas diminué lorsque la Haute Autorité de la Transition (HAT), dirigée par Andry Nirina Rajoelina, a pris le pouvoir le 17 mars 2009. La Haute Autorité de la Transition n'a pas été reconnue par l'Union africaine ni par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Depuis lors, les forces de sécurité de la HAT sont fréquemment intervenues pour disperser des manifestations de l'opposition, et il y a eu des morts et des blessés.

Dans certains cas, ces manifestations sont devenues violentes. Les autorités n'ont pas mené d'enquête sur ces événements ni sur les blessures graves infligées à des personnes se trouvant simplement sur les lieux.

Le 23 avril 2009, un homme âgé de 24 ans qui s'était rendu à la mosquée et rentrait chez lui, a dû être hospitalisé après avoir reçu une balle dans l'épaule et avoir été, par la suite, frappé à coups de crosse de fusil par des membres des forces de l'ordre.

« Il n'y avait pas de manifestation à ce moment-là et je n'ai vu les soldats qu'après avoir été blessé, a déclaré cet homme à Amnesty International. Je ne sais pas pourquoi ils ont tiré. Personne de la justice ou de la police n'est venu me voir à l'hôpital pour enquêter sur ce qui m'était arrivé. »

Des parlementaires, des sénateurs, des avocats et des dirigeants de l'opposition ont fait l'objet d'arrestations et de détentions arbitraires et illégales, en particulier après l'entrée en fonction de la HAT en mars 2009. Certaines des personnes appréhendées auraient été maltraitées lors de leur arrestation. Des journalistes et des médias ont été pris pour cibles par les autorités malgaches tant sous la présidence de Marc Ravalomanana qu'après l'entrée en fonction de la HAT. Les autorités ont également pris des mesures, comme la fermeture de stations de radio et de télévision privées, pour réduire au silence les journalistes jugés trop critiques à un moment ou un autre.

Complément d'information

Une équipe de médiation composée de représentants de l'Union africaine, de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), de l'Organisation internationale de la francophonie et des Nations unies a arbitré les discussions entre les principaux partis politiques en vue de résoudre la crise.

La crise politique qui a touché Madagascar en 2009 a été déclenchée par la fermeture, dans la nuit du 13 au 14 décembre 2008, de Viva TV, chaîne de télévision appartenant à Andry Nirina Rajoelina, qui était alors maire d'Antananarivo, la capitale de l'île. Cette décision, prise par le gouvernement du président malgache Marc Ravalomanana, a exacerbé les tensions qui existaient déjà entre le gouvernement, d'une part, et l'opposition politique et le maire d'Antananarivo, d'autre part. L'opposition a organisé plusieurs manifestations importantes contre Marc Ravalomanana au début de l'année 2009. Le 17 mars 2009, cédant à la pression populaire engendrée par Andry Rajoelina et son mouvement, le président a promulgué une ordonnance portant dissolution du gouvernement et conférant les pleins pouvoirs à un directoire militaire. Le jour même, les membres du directoire militaire ont à leur tour transmis à Andry Rajoelina les pouvoirs qu'ils avaient reçus.

Le rapport d'Amnesty International Madagascar : *Urgent need for justice* est disponible sur www.amnesty.org.

Source : <http://www.amnestyinternational.be/doc/article15787.html>